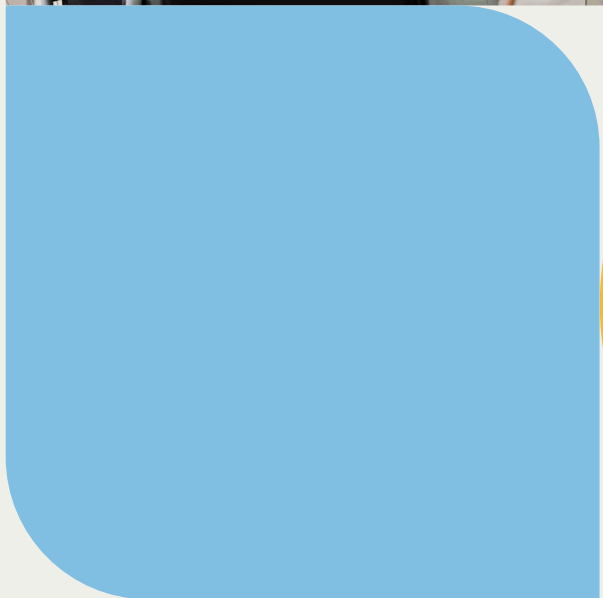


FORMATION



Devenir **référent handicap** dans un organisme de formation



PLAQUETTE JUILLET 2024

Présentation

Cette action de formation 100% distanciel est conçue pour vous doter des connaissances et compétences essentielles à l'inclusion et l'accompagnement des personnes en situation de handicap au sein de votre organisme. Elle vous permettra de maîtriser le cadre réglementaire et législatif. Vous serez préparé à favoriser un environnement accessible et inclusif tout en répondant aux exigences Qualiopi.

Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires pour devenir référent handicap et assurer l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein d'un organisme de formation.

Compétences visées

A l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en oeuvre les compétences suivantes :

- Appréhender le cadre législatif et réglementaire de la formation professionnelle des PSH
- S'approprier les différentes situations de handicap et leurs besoins de compensation
- Identifier les réseaux partenaires mobilisables
- Identifier les rôles et missions d'un référent handicap
- Répondre aux critères qualités du référentiel qualité Qualiopi

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Moyens pédagogiques

- Visioconférence sur ZOOM.
- Evaluation des besoins et du profil du participant.
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules.
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires et exercices.
- Retours d'expériences.

Public visé

Référent Handicap ou futur Référent handicap en organisme de formation, Responsable Certification Qualiopi, Référent Qualiopi, Dirigeant Organisme de Formation;

Modalités pédagogiques

- Référent pédagogique et formateur : Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Assistance technique et pédagogique, par visioconférence, téléphone (09 74 19 00 20) et mail (referents@insyst.fr), pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours : Du lundi au vendredi de 9H à 17H
- Une information sur les activités pédagogiques à effectuer à distance et leur durée moyenne. Informations communiquées au participant en direct durant la formation par le formateur.

Programme

Le cadre législatif et réglementaire de la formation professionnelle continue des Personnes en Situation de Handicap :

- La reconnaissance administrative du handicap : De la loi du 11 février 2005 à aujourd'hui,
- Rôle et responsabilités du référent handicap,
- Droits des personnes en situation de handicap.

Qu'est-ce que le handicap ?

- Définition de la notion de handicap,
 - Les différentes catégories de handicap.
- 1) Les 4 grandes familles de handicap : moteur, sensoriel, psychique et intellectuel/cognitif.
 - 2) Caractéristiques et besoins spécifiques de chaque type de handicap.

Les acteurs et ressources mobilisables dans le cadre de la formation professionnelle :

- Les aides et prestations de l'Agefiph,
- Les acteurs de l'accueil et de l'accompagnement des PSH en formation professionnelle continue,
- Le service "Ressource Handicap Formation" (RHF)

Adapter les formations et les locaux :

- Accessibilité des locaux et des outils pédagogiques,
- Adaptations pédagogiques : supports de cours, modalités d'évaluation, etc.

Les missions du Référent Handicap au sein d'un centre de formation :

- Application dans une démarche de Certification QUALIOPI,
- Exigences du Référentiel National Qualité liées aux personnes en situation de handicap,
- Les 11 indicateurs faisant références aux PSH (dont l'indicateur 26)

Modalités et délais d'accès

- Formation à distance sous la forme de visioconférences participatives.
- Inscription à réaliser 15 jours minimum avant le démarrage de la formation.
- Participants : 3 à 8 par session.

Durée

- 7 heures soit une journée de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
- Dates : 5 novembre 2024

Suivi et évaluation

- Recueil individuel des attentes du participant avant le démarrage de la formation,
- Evaluation des compétences en début et en fin de formation,
- QCM/Quizz,
- Grille d'évaluation,
- Echanges continus avec le formateur,
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction,
- Feuilles de présence signées,
- Remise d'une attestation de fin de formation

Tarifs

- Formation inter-entreprise :
590€ HT
Exonération de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI
- Formation intra-entreprise :
1 300€ HT
Exonération de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI
- Financement possible par votre OPCO

Vous souhaitez en savoir plus ?

N'hésitez pas à nous contacter :



09 74 19 00 20



contact@insyst.fr



www.insyst.fr

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez contacter notre référente handicap au 09 74 19 00 20 – referents@insyst.fr